FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ Nufos 4E

FDS n°: 50000625

Date de révision: 2021-12-22

Format: NA Version 1.01



1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom du produit Nufos 4E

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 50000625

Synonymes CHLORPYRIFOS: 0,0-Diethyl O-3,5,6-trichloropyridin-2-yl phosphorothioate

Ingrédient(s) actif(s) Chlorpyriphos

Famille chimique Organophosphate

PCP # 25831

<u>Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière</u>

<u>d'utilisation</u>

Utilisation recommandée : Insecticide

Restrictions conseillées pour

l'utilisation

Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

Adresse du fournisseur FMC of Canada Limited

6755 Mississauga Road, Suite 204

Mississauga, ON L5N 7Y2

Canada

Web: https://ag.fmc.com/ca/en

Phone (AgHotline): 1-833-FMC-PPAC (1-833-362-7722)

Email: SDS-Info@fmc.com

Numéro de téléphone à composer

En cas de fuite, d'incendie, de déversement ou d'accident, appelez:

en cas d'urgence

1 800/424 9300 (CHEMTREC - États-Unis) 1 703 741-5970 (CHEMTREC - International) 1 703/527 3887 (CHEMTREC - Alternate)

Urgences médicales:

800-331-3148 (États-Unis et Canada)

651-632-6793 (Tous les autres pays; à frais virés)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses d'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Toxicité aiguë - orale Catégorie 3

Version 1.01

Toxicité aiguë - inhalation (poussières/brouillards)	Catégorie 4
Liquides inflammables	Catégorie 4

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Danger

Mentions de danger

H301 - Toxique en cas d'ingestion

H332 - Nocif par inhalation

H277 - Liquide combustible

H400 - Très toxiques pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Dangers physiques

H277 - Liquide combustible

Liquide combustible



Conseils de prudence - Prévention

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement

Conseils de prudence - Réponse

P304 + P340 - EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

P311 - Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P330 - Rincer la bouche

P391 - Recueillir le produit répandu

Conseils de prudence - Entreposage

P405 - Garder sous clef

P403 + P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination

P501 - Éliminer le contenu/récipient selon les directives de l'étiquette

HNOC (danger non classé autrement)

Non classés ne étaient pas autrement dangers identifiés.

Autres informations

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Peut être nocif par contact cutané.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Famille chimique

Organophosphate.

Version 1.01

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Chlorpyrifos	2921-88-2	30-60
Naphtha (petroleum), heavy aromatic	64742-94-5	30-60
Naphthalene	91-20-3	1-5
Castor oil, ethoxylated	61791-12-6	1-5
Calcium dodecylbenzene sulfonate	26264-06-2	1-5

Les synonymes sont fournis dans la section 1.

4	PR F	MIF	RS.	SO	INS.

Contact avec les yeux Maintenez les yeux ouverts et rincez-les doucement, avec précaution, avec de l'eau

pendant 15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour

connaître le traitement approprié.

Contact avec la peau Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau avec de l'eau pendant

15 à 20 minutes. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le

traitement approprié.

Inhalation Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance;

puis, effectuer une respiration artificielle, de préférence par bouche-à-bouche, si possible. Communiquer avec un centre antipoison ou un médecin pour connaître le traitement

approprié.

Ingestion Appelez un centre antipoison ou un médecin immédiatement. Il ne faut pas induire le

vomissement à moins que vous ne receviez cette consigne d'un médecin ou du centre antipoison. Ne donnez pas un liquide à boire à la personne. Il ne faut rien mettre dans la

bouche d'une personne inconsciente et il ne faut pas la faire vomir non plus.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Le chlorpyrifos est un inhibiteur de la cholinestérase qui affecte les systèmes nerveux central et périphérique produisant une dépression respiratoire. Les symptômes d'intoxication peuvent inclure des maux de tête, des nausées, des vomissements, une vision floue, une étanchéité dans la poitrine, la bave, la bouche de la bouche et le nez, les convulsions, le coma et la mort.

Contact avec la peau: Il peut y avoir une irritation et une rougeur sur le site de contact. Contact avec les yeux: il peut y avoir une irritation et des rougeurs. Les yeux peuvent arroser abondamment.

Ingestion: Il peut y avoir des douleurs et des rougeurs de la bouche et de la gorge. Des nausées et des douleurs à l'estomac peuvent survenir. Il peut y avoir des vomissements. Inhalation: Il peut y avoir une irritation de la gorge avec une sensation d'étanchéité dans la poitrine.

Effets retardés / immédiats: Des effets immédiats peuvent être attendus après une exposition à court terme.

Indication de soins médicaux immédiats et de traitement particulier, le cas échéant Traiter en fonction des symptômes Si un signe quelconque d'inhibition de la cholinestérase se produit, appeler un médecin (médecin), une clinique ou un hôpital immédiatement. Expliquez que la victime a été exposée à un insecticide organophosphoré. Décrivez son état et le degré d'exposition. Enlever immédiatement la personne exposée de la zone où le produit est présent.

ANTIDOTE: Si les symptômes sont présents, administrer le sulfate d'atropine, qui est souvent un antidote de sauvetage, à grandes doses, de deux à quatre mg par voie intraveineuse ou intramusculaire dès que possible. Répéter à des intervalles de 5 à 10 minutes jusqu'à ce que des signes d'atropinisation apparaissent et maintenir une atropinisation complète jusqu'à ce que tout organophosphate soit métabolisé.

Une rechute peut survenir après une amélioration initiale. UNE SUPERVISION TRÈS FERME DU PATIENT EST INDIQUÉE POUR AU MOINS 48 HEURES EN FONCTION DE LA GRAVITÉ DE L'ENTRAÎNEMENT.

Version 1.01

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Poudre chimique sèche, CO2, eau pulvérisée ou mousse régulière. Évitez les jets

puissants.

Non sensible.

Dangers spécifiques du produit

Liquide combustible. Ce matériau peut brûler lorsqu'il est exposé à une chaleur extrême, à la flamme et à d'autres sources d'inflammation. Le matériau peut se décomposer rapidement lorsqu'il est exposé à la chaleur et à la flamme. La chaleur et la décomposition peuvent provoquer des récipients fermés pour augmenter la pression et exploser. Chlorure d'hydrogène, ethyl mercaptan, diethyl sulphide, Oxydes de carbone, Oxydes

Produits de combustion dangereux

d'azote (NOx), Oxydes de soufre, divers composés organiques chlorés et fluorés.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges électrostatiques

Ne devrait pas être sensible aux décharges statiques.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection complets. Déplacer les contenants du lieu de l'incendie s'il est possible de le faire sans risque. Endiguez pour empêcher le ruissellement. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les surfaces exposées au feu et protéger le personnel. Approche du feu du vent pour éviter les vapeurs dangereuses et les produits de décomposition toxiques.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions personnelles

Isolez la zone et y mettez un panneau d'avertissement. Assurez-vous que le nettoyage est effectué par du personnel formé uniquement. Utiliser un équipement de protection personnelle. Équipement de protection individuel, voir section 8.

Divers

Pour des consignes additionnelles concernant le nettoyage, appelez le service d'assistance téléphonique de FMC dont les coordonnées sont données à la section 1, « Identification du produit et de l'entreprise » ci-dessus.

Précautions environnementales

Éloignez les gens et les animaux du déversement ou de la fuite et de la zone sous le vent par rapport à la fuite. Maintenir le produit à distance des lacs, ruisseaux, mares et égouts.

Méthodes de confinement

Endiguez pour empêcher le ruissellement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Supprimer toute source d'incendie potentiel. Ventiler la zone de libération. Arrêtez le déversement à la source s'il est sécuritaire de le faire. Contenir et absorber les matériaux renversés avec du matériau absorbant inerte et non combustible, tel que du sable. Balayer et pelleter dans des récipients appropriés pour l'élimination. Pour un déversement d'eau, confiner le déversement immédiatement avec des flèches. Les grands déversements qui s'enfoncent dans le sol doivent être déterrés, placés dans des récipients adaptés et éliminés de façon appropriée (voir la section 13). Aviser les autorités compétentes au besoin.

Méthodes de nettoyage

Nettoyer et neutraliser la zone de déversement, les outils et l'équipement en lavant avec de l'eau et du savon. Absorbez l'eau de rinçage et ajoutez-la aux déchets déjà recueillis. Les déchets doivent être classés et étiquetés avant leur recyclage ou leur élimination. Éliminez les déchets tel qu'il est indiqué dans la section 13.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas contaminer d'autres pesticides et engrais, l'eau, la nourriture ou les aliments pour animaux pendant le stockage ou l'élimination. Ne pas chauffer au-dessus de 55°C. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Laver à fond après manutention. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Entreposage

Entreposer dans un endroit frais et sec, à l'écart de sources potentielles de chaleur, des flammes nues, du soleil ou d'autres produits chimiques. Le produit doit être stocké sous 68-77°F. Les récipients doivent être inspectés visuellement sur une base régulière afin de détecter toute anomalie (barils gonflés, augmentation de température, etc.). Conserver hors

Version 1.01

de la portée des enfants. Garder/entreposer dans le contenant d'origine seulement.

Produits incompatibles Les bases fortes, Amines, Agents oxydants forts

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH	Mexique
Chlorpyrifos	TWA: 0.1 mg/m ³	=	TWA: 0.2 mg/m ³	Mexico: TWA 0.2 mg/m ³
(2921-88-2)	_		STEL: 0.6 mg/m ³	Mexico: STEL 0.6 mg/m ³
Naphthalene	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm	IDLH: 250 ppm	Mexico: TWA 10 ppm
(91-20-3)		TWA: 50 mg/m ³	TWA: 10 ppm	Mexico: TWA 50 mg/m ³
			TWA: 50 mg/m ³	Mexico: STEL 15 ppm
			STEL: 15 ppm	Mexico: STEL 75 mg/m ³
			STEL: 75 mg/m ³	
Nom chimique	Colombie-Britannique	Québec	TLV-TWA pour l'Ontario	Alberta
Chlorpyrifos	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.2 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³	TWA: 0.1 mg/m ³
(2921-88-2)	Skin	Skin	inhalable fraction and	Skin
			vapor	
			Skin	
Naphthalene	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm	TWA: 10 ppm
(91-20-3)	Skin	TWA: 52 mg/m ³		TWA: 52 mg/m ³
		STEL: 15 ppm		STEL: 15 ppm
		STEL: 79 mg/m ³	Skin	STEL: 79 mg/m ³
				Skin

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ordre technique

Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle. Lorsque vous travaillez dans des endroits confinés (par exemple, des réservoirs, conteneurs, etc.) assurez-vous qu'il y a une source d'air pour la respiration et portez l'équipement recommandé.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

En cas de risque d'exposition par la poussière, d'éclaboussement, de brume ou de pulvérisation, utiliser des lunettes de protection chimique ou un écran facial. La zone de travail et la zone de formulation de stockage doivent avoir un lavage oculaire et des douches d'urgence.

Protection de la peau et du corps

Porter des vêtements de protection imperméables, y compris des bottes, des gants, un sarrau de laboratoire, un tablier ou une combinaison, pour empêcher le contact avec la peau.

Protection des mains

Porter des gants longs résistant aux produits chimiques, tels que le stratifié barrière, le caoutchouc butyle ou le caoutchouc nitrile. Les temps de rupture de ces matériaux pour le produit sont inconnus. En général, cependant, l'utilisation de gants de protection ne donnera qu'une protection partielle contre l'exposition cutanée. De petites déchirures dans les gants et la contamination croisée peut facilement se produire. Il est recommandé de limiter le travail à faire manuellement et de changer les gants fréquemment. Veillez à ne rien toucher avec des gants contaminés. Les gants usagés doivent être jetés et ne pas être réutilisés.

Protection respiratoire

Une protection respiratoire est requise. En cas de dépassement des limites d'exposition ou en cas d'irritation, des dispositifs de protection respiratoire approuvés par NIOSH/MSHA doivent être utilisés. Un dispositif de protection respiratoire doit être fourni en accord avec les règlements locaux en vigueur.

Mesures d'hygiène

Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Empêcher tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains et le visage avant les

Version 1.01

pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail. De l'eau propre doit être disponible pour lavage en cas de contamination au niveau des yeux et de la peau. Les personnes qui travaillent avec ce produit pendant une période plus longue devraient subir des analyses de sang fréquentes pour les niveaux de cholinestérase. Si les taux de cholinestérases tombent en dessous d'un point critique, il ne faut pas laisser d'exposition supplémentaire avant d'avoir déterminé, au moyen d'analyses sanguines, que les niveaux de cholinestérase sont redevenus normaux.

Informations générales

Si le produit est utilisé dans des mélanges, il est recommandé de contacter les fournisseurs d'équipements de protection appropriés

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect Suspension liquide

État physiqueLiquideCouleurJaune rougeâtreOdeurAromatique

Seuil olfactif Aucun renseignement disponible pH 5.9 @ 25 °C (Solution aqueuse à 1 %)

Point de fusion/point de congélation 0 °C

Point/intervalle d'ébullition Se décompose à des températures 160°C

Point d'éclair 66 °C / 151 °F : PMCC
Taux d'évaporation Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz) Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limite supérieure 7%

d'inflammabilité:

Limite inférieure d'inflammabilité 0.6%

Pression de vapeurAucun renseignement disponibleDensité de vapeurAucun renseignement disponibleDensitéAucun renseignement disponible

Densité 1.084 g/mL @ 20C **Solubilité dans l'eau** Miscible dans l'eau

Solubilité dans d'autres solvants
Coefficient de partage
Température d'auto-inflammation
Température de décomposition
Viscosité, cinématique

Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

Viscosité, dynamique 3.6 cps @25°C

Propriétés explosives
Propriétés comburantes
Masse moléculaire
Masse volumique apparente
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité Stable dans les conditions d'entreposage recommandées

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales. Des températures supérieures à 55°C entraîneront

une décomposition vigoureuse. Le produit peut se décomposer rapidement lorsqu'il est

chauffé, ce qui peut entraîner une explosion.

Possibilité de réactions

dangereuses

Polymérisation dangereuse

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Au-dessus de 160 ° C, le chlorpyrifos se décompose rapidement, ce qui augmente considérablement le risque d'explosion. La décomposition dépend en grande partie du temps et de la température en raison de réactions exothermiques et autocatalytiques. Les réactions impliquent des réarrangements et la polymérisation libérant des composés

volatils, malodorants et inflammables tels que le sulfure de diéthyle.

Conditions à éviter Chaleur, flammes et étincelles Températures extrêmes et lumière directe du soleil

Version 1.01

Matières incompatibles Produits de décomposition dangereux

Les bases fortes, Amines, Agents oxydants forts.

Aucun connu.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Renseignements sur le produit

DL50 orale 205 mg/kg (rat) > 4000 mg/kg (rat) DL50 épidermique CL50 par inhalation 2.16 mg/l (4 h) (rat)

Lésions oculaires graves/irritation

Un contact avec les yeux peut causer une irritation.

oculaire

Corrosion cutanée/irritation cutanée Peut causer une irritation de la peau ou une dermatite. Composants ne sont pas attendus a la sensibilisation. Sensibilisation

Nom chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation
Chlorpyrifos	= 135 mg/kg (Rat)	= 2 g/kg (Rabbit)	> 200 mg/m³ (Rat) 4 h
(2921-88-2)	= 82 mg/kg (Rat)	= 202 mg/kg (Rat)	
		> 5000 mg/kg (Rabbit)	
Naphtha (petroleum), heavy aromatic	> 5,000 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	>5.28 mg/L (Rat) 4 h
(64742-94-5)			
Naphthalene	= 1110 mg/kg (Rat)	= 1120 mg/kg (Rabbit)	> 340 mg/m³ (Rat) 1 h
(91-20-3)	= 490 mg/kg (Rat)	> 20 g/kg (Rabbit)	
Calcium dodecylbenzene	1300 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	0.31 mg/L (Rat)4 h
sulfonate			
(26264-06-2)			

Données sur les effets toxicologiques

Symptômes

Le chlorpyrifos est un inhibiteur de la cholinestérase qui affecte les systèmes nerveux central et périphérique produisant une dépression respiratoire. Au contact, les premiers symptômes à apparaître peuvent être une irritation. Symptômes de l'inhibition de la cholinestérase: nausées, maux de tête, vomissements, crampes, faiblesse, vision floue, éruptions cutanées, oppression de la poitrine, respiration laborieuse, nervosité, transpiration, arrosage des yeux, bave ou mousse de la bouche et du nez, spasmes musculaires et coma.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Mutagénicité Ne devrait pas être mutagène chez l'homme

Cancérogénicité Non reconnu comme cancérogène par les organismes de recherche (IARC, NTP, OSHA,

ACGIH)

Toxicité pour la reproduction

Tératogénicité

Ne pas avoir d'effets sur la reproduction.

Ne devrait pas être un teratogène.

Risque présumé d'effets graves pour les organes. Voir les organes cibles énumérées STOT - exposition unique

ci-dessous.

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une STOT - exposition répétée

exposition prolongée. Voir les organes cibles énumérées ci-dessous. Yeux, Peau, Appareil respiratoire, Appareil digestif, système nerveux.

Effets sur les organes cibles Danger par aspiration Ce produit présente un risque de pneumonie par aspiration.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Chlorpyrifos 2921-88-2		Group 2A		
Naphthalene 91-20-3	А3	Group 2B	Reasonably Anticipated	Х

Légende:

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Version 1.01

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme

NTP (programme national de toxicologie)

Raisonnablement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Chlorpyrifos (2921-88-2)				
Ingrédient(s) actif(s)	Duration	Espèces	Valeur	Unités
Chlorpyriphos	LD50 acute oral	Honey bees	0.36	μg/abeille
	LD50 topical	Honey bees	0.070	μg/abeille

Persistance et dégradation Chlorpyriphos: Ne pas facilement hydrolyser.

Bioaccumulation Chlorpyriphos. La substance a un potentiel de bioconcentration.

Mobilité Chlorpyriphos: Immobile, Ne devrait pas atteindre les eaux souterraines.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination L'élimination inadéquate de l'excès de pesticides, de mélange de pulvérisateur ou de l'eau

de rinçage est interdite. Si ces déchets ne peuvent pas être éliminés selon les instructions contenues sur l'étiquette, veuillez communiquer avec les autorités concernées pour des conseils. Les équipements de protection individuelle appropriés, tels que décrits aux sections 7 et 8, doivent être portés lors de la manipulation des matériaux pour l'élimination

des déchets.

Emballages contaminésMettez au rebut les contenants selon les règlements locaux, fédéraux et provinciaux.

Rapportez-vous à l'étiquette du contenant qui contient des instructions sur l'élimination.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOTLa classification concerne l'envoi de colis en vrac ou en vrac (sauf indication contraire).

N° ID/ONU UN3018

Nom officiel d'expédition Organophosphorus pesticide, liquid, toxic

Classe de danger 6.1 Groupe d'emballage III

Polluant marin Chlorpyriphos.

Désignation UN3018, Pesticides organophosphorés, liquides, toxiques, (chlorpyrifos), 6.1, III, RQ

TMD Classement ci-dessous n'est applicable que lorsqu'ils sont expédiés par bateau et n'est pas

applicable lorsque expédiés seulement par voie routière ou ferroviaire.

N° ID/ONU UN3018

Nom officiel d'expédition Organophosphorus pesticide, liquid, toxic

Classe de danger 6.1 Groupe d'emballage III

Polluant marin Chlorpvriphos.

Désignation UN3018, Pesticides organophosphorés, liquides, toxiques, (chlorpyrifos), 6.1, III, RQ

ICAO/IATA

N° ID/ONU UN3018

Nom officiel d'expédition Organophosphorus pesticide, liquid, toxic

Classe de danger 6.1

Nufos 4E

FDS n°: 50000625 Date de révision: 2021-12-22

Version 1.01

Groupe d'emballage

Désignation UN3018, Pesticides organophosphorés, liquides, toxiques, (chlorpyrifos), 6.1, III, RQ

IMDG/IMO

N° ID/ONU UN3018

Nom officiel d'expédition Organophosphorus pesticide, liquid, toxic

Classe de danger 6.1 Groupe d'emballage III

Polluant marin Chlorpyriphos

Désignation UN3018, Pesticides organophosphorés, liquides, toxiques, (chlorpyrifos), 6.1, III, RQ

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

Nom chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Naphthalene - 91-20-3	91-20-3	1-5	0.1

SARA 311/312 Catégories de

dangers

Danger aigu pour la santéOuiDanger chronique pour la santéOuiRisque d'incendieOuiRisque de décompression soudaineNonDanger de réactionNon

Loi sur la qualité de l'eau

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Chlorpyrifos 2921-88-2	1 lb			X
Naphthalene 91-20-3	100 lb	X	X	X

CERCLA

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	Quantités à déclarer de substances très dangereuses
Chlorpyrifos 2921-88-2	1 lb 0.454 ka	-
Naphthalene 91-20-3	100 lb 45.4 kg	

FIFRA Information

Ce produit chimique est un pesticide enregistré à l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA) et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des renseignements sur les dangers requis pour les fiches signalétiques, et pour les étiquettes du lieu de travail pour les produits chimiques autres que des pesticides. Les renseignements suivants sur les dangers sont requis sur l'étiquette du pesticide :

MISE EN GARDE

Provoque une irritation oculaire modérée.

Version 1.01

Éviter tout contact avec les yeux ou les vêtements. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé.

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65:.

Nom chimique	Prop. 65 de la Californie	
Chlorpyrifos - 2921-88-2	Developmental	
Naphthalene - 91-20-3	Carcinogen	

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Chlorpyrifos	X	X	X
2921-88-2			
Naphthalene	X	X	X
91-20-3			

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA (États-U nis)	LIS (Canada)	EINECS/ELINC S (Europe)	ENCS (Japon)	Chine (IECSC)	KECL (Corée)	PICCS (Philippines)	AICS (Australie)
Chlorpyrifos 2921-88-2		Х	X	Х	Х	Х	Х	Х
Naphtha (petroleum), heavy aromatic 64742-94-5	X	Х	X		X	X	Х	Х
Naphthalene 91-20-3	X	Х	X	Х	Х	Х	Х	Х
Castor oil, ethoxylated 61791-12-6	X	Х	X	X	Х	X	Х	Х

Nom chimique	État cancérogène	Mexique
Chlorpyrifos		Mexico: TWA 0.2 mg/m ³
·		Mexico: STEL 0.6 mg/m ³
Naphthalene		Mexico: TWA 10 ppm
·		Mexico: TWA 50 mg/m ³
		Mexico: STEL 15 ppm
		Mexico: STEL 75 mg/m ³

·	Mexique - Inventaire des émissions et des transferts de matières polluantes - Rapport des émissions pour la fabrication, le traitement ou l'utilisation - Quantités seuils	transferts de matières polluantes - Rapport des émissions - Quantités
Chlorpyrifos	100 2500 ka/vr	100 kg/yr

CANADA

Déclaration SIMDUT

Ce produit a été classé en accord avec le Règlement sur les produits dangereux (HPR) et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par le HPR

Classe de dangers du SIMDUT

D2A - Matières très toxiques

Version 1.01



16. AUTRES INFORMATIONS

NFPA	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 2		Dangers physico-chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 2*	Inflammabilité 2	Danger physique 0	Protection individuelle X

^{*}Indique un risque chronique pour la santé

Légende des codes NFPA et HMIS Grave = 4; Sérieux = 3; Modéré = 2; Léger = 1; Minimum = 0

Date de révision : 2021-12-22

Cause de la révision: sections de la FS mises à jour

Avis de non-responsabilité

FMC Corporation factotum estime que les informations et recommandations contenues dans les présentes (y compris les données et les énoncés) sont exactes à la date des présentes. AUCUNE GARANTIE D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPLICITE OU IMPLICITE, EST FAITE CONCERNANT LES INFORMATIONS DONNÉES ICI. L'information fournie ici concerne seulement le produit indiqué et peut ne pas être applicable lorsque le produit est utilisé en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Utilisation d'un produit de esta est régie par la US Environmental Protection Agency (EPA). Ce est une violation de la loi fédérale pour utiliser ce produit d'une manière incompatible avec son étiquetage. En outre, puisque les conditions et méthodes d'utilisation sont hors du contrôle de FMC Corporation, FMC Société nie expressément toute responsabilité concernant les résultats obtenus d'ou utiliser les produits ou la fiabilité de cette information.

Préparé par

FMC Corporation

Logo de FMC - Marque de commerce de FMC Corporation

© 2018 FMC Corporation. Tous droits réservés.

Fin de la fiche signalétique